



N° 1603...DAC/DPEL 2017

Rabat, le 07 AVR 2017

NOTE
RELATIVE A LA SESSION D'EXAMEN DE
MECANICIEN D'ENTRETIEN D'AERONEFS

La Direction de l'Aéronautique Civile (DAC) organise une session d'examen pour l'obtention de la licence de mécanicien d'entretien d'aéronefs (MEA) de catégories A et B (Sous catégories A1, A2, A3, A4, et B1.1, B1.2, B1.3, B2, B3), du 16 au 19 Mai 2017 à l'Institut Spécialisé des Métiers de l'Aéronautique et de la logistique Aéroportuaire (ISMALA), sis à l'aéroport Mohamed V, Nouaceur.

➤ **Les conditions d'admission à cette session sont comme suit :**

Catégorie A :

1. Avoir 18 ans révolus,
2. Etre apte médicalement,
3. Avoir suivi une formation conforme relative à la catégorie A ou être titulaire d'un titre militaire (BE ou BS) dans une des spécialités en maintenance d'aéronefs.

Catégorie B :

1. Avoir 18 ans révolus,
2. Etre apte médicalement,
3.
 - a) Avoir suivi une formation conforme relative à la catégorie B ou
 - b) Etre titulaire d'un titre militaire (BE ou BS) et justifier d'une expérience minimale de 8 ans au sein d'un organisme de maintenance agréé, ou
 - c) Etre titulaire d'une licence de MEA Cat A délivrée sur la base d'un titre militaire (BE ou BS), et justifier d'une expérience minimale de 3 ans au sein d'un organisme de maintenance agréé.

➤ **Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes :**

- Formulaire de demande de candidature dûment rempli et signé (à télécharger du site : http://www.equipement.gov.ma/aerien/Pages/avis_au_public.aspx)
- Copie de la CNIE.
- Copies des titres aéronautiques détenus par le candidat certifiés conformes.
- Copies des certificats ou justificatifs de formations certifiés conformes.
- justificatif d'expérience pratique sous forme de livret reconnu et validé par l'organisme de maintenance dans lequel les tâches ont été exécutées

➤ **NB :**

1. Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction de l'Aéronautique Civile au plus tard le **Vendredi 21 avril 2017**.
2. les dossiers doivent être présentés dans des chemises plastifiées mises dans des enveloppes fermées.
3. Les dossiers incomplets ou déposés hors délais ne seront pas considérés.

Director of Civil Aviation
Chief of the Division
de la Sécurité Aéronautique
Khalid MOUNJI
مديرية الملاحة الجوية المدنية

